



Droits sur les grands parents

Par **carpentier**, le **30/06/2009** à **21:24**

Bonjour,

depuis des annees j ai des problemes d entente avec ma mere
tres mechante et vulgaire mettant mon fils depuis l age de 8 ans dans les
problemes d adultes et laissant des messages horribles sur son portable
aujourd hui il a 14 ans lui ne veut pas la voir, elle veut prendre
un avocat pour le voir
a t elle droit ?
mon fils peut t il s y opposer
de toute facon il dira que ma mere est mechante avec moi

XX

merci d avance de votre reponse
que dois je faire attendre
salutations
c.carpentier